en lui faisant réparation d'honneur par une amende honorable — communiant ce jour-là pour réparer les indignités qu'il a reçues pendant le temps qu'il a été exposé sur les autels » (Notre-Seigneur à sainte Marguerite-Marie, 16 juin 1675).

2° C'est une fête à la fois eucharistique et réparatrice :

eucharistique, puisque Notre-Seigneur demande qu'on fasse la sainte communion ;

réparatrice, car Il fixe à ce jour une amende honorable qui soit une réparation d'honneur pour les injures qu'Il a reçues.

Par conséguent.

il serait bon que nous fassions la sainte communion; Pâques est la communion de devoir et de reconnaissance, la fête du Sacré-Cœur nous appelle à la communion de l'amour et de la réparation;

il serait beau que nous soyions à la cérémonie réparatrice du soir. Nous y dirions au Christ notre indéfectible fidélité, et notre volonté

de racheter les torts de notre pays.

DOCUMENTS ET NOUVELLES

Le Congrès Marial National de Rennes, 4-9 juillet

Le VI^e Congrès Marial National, comme nous l'avons annoncé, se tiendra à Rennes du 4 au 9 juillet 1950, sous la présidence de S. Em. le cardinal Roques, archevêque de Rennes.

Les séances d'études et conférences auront lieu au grand Collège

Saint-Vincent.

La journée des enfants est fixée au jeudi 6 juillet.

Le samedi soir sera représenté un grand jeu inédit de Henri Brochet:

La Femme aux Douze Etoiles.

Le dimanche 9 sera la journée des grandes solennités : Messe pontificale sur une place publique et procession triomphale avec les vingt Madones présentes au Congrès.

Les adhésions sont à envoyer directement au Secrétariat local, 3, contour de la Motte, Rennes, en joignant deux timbres de 15 francs.

La carte de congressiste est délivrée au prix de 250 francs; elle donne droit à l'entrée aux séances d'études et conférences, au pro-

gramme et à l'insigne.

Les congressistes pourront bénéficier d'un bon de réduction de 20 % sur les chemins de fer. A partir de 10 personnes, les bons de réduction sont de 30 %. Pour les groupes d'enfants, une réduction plus importante sera obtenue qui pourra aller jusqu'à 75 %.

Il y a avantage à ce que les adhésions soient données sans tarder.

AVIS TRÈS IMPORTANT

1. Jeûne eucharistique.

L'autorisation d'user d'aliments solides jusqu'à 9 heures est accordée aux personnes qui désirent communier aux messes pontificales le jeudi et le dimanche à 10 heures.

Il est donc permis d'espérer que les communions seront très

nombreuses.

En conséquence, le Comité d'organisation, 3, contour de la Motte, Rennes, demande avec instance à MM. les Curés, Recteurs ou Vicaires